

SENSIBILISATION SUR LES RISQUES D'EXPOSITION AUX FIBRES CÉRAMIQUES RÉFRACTAIRES

Protéger les salariés et se conformer aux obligations réglementaires liées aux risques FCR

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS

CODE : RC06

Objectifs de la formation

Appréhender les Fibres Céramiques Réfractaires, ses caractéristiques, utilisations et risques

Découvrir les effets des FCR sur la santé

Décrypter les règles de sécurité en vigueur pour les FCR selon le code de travail

Sélectionner les équipements de protection individuelle adaptés aux risques liés aux FCR

Implanter les mesures de prévention collectives pour mieux Gérer les risques liés aux FCR

Savoir gérer les déchets dangereux générés par les FCR

Parmi nos formateurs

■ CHAILLÉ de NÉRÉ Christian-Guy

Expert-conseil et formateur à la prévention du risque amiante, auditeur auprès d'organismes de certification SS3,
AC2C FRANCE

■ SÉNATEUR Anne

Experte-conseil et formatrice à la prévention du risque amiante,
AC2C FRANCE

Public concernés

- Responsable technique ; Responsable du patrimoine ; Responsable des services généraux ; Gestionnaire de patrimoine ; Responsable de la construction, de la réhabilitation et de l'entretien ; Coordinateur SPS ; Architecte

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT

La sensibilisation aux risques d'exposition aux Fibres Céramiques Réfractaires (FCR) est un enjeu clé pour assurer la sécurité de tous les acteurs de la construction. Elles sont de plus en plus couramment utilisées pour remplacer l'amiante, notamment dans les revêtements de sols et les isolations thermiques, mais

peuvent causer des problèmes de santé graves pour les travailleurs exposés. Les normes de sécurité et d'hygiène du travail imposent une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) aux FCR et des exigences de surveillance de la santé des travailleurs exposés. En tant que professionnels clés de l'industrie de la construction, de la réhabilitation, de l'entretien, de la gestion du patrimoine, de la coordination de la sécurité, de la maîtrise d'œuvre et de l'architecture, vous êtes exposés à des risques qui peuvent directement affecter les projets que vous gérez. En participant à cette formation, vous pourrez non seulement vous conformer aux réglementations en vigueur, mais également comprendre les risques liés aux travaux en présence de FCR. La sensibilisation à ces risques est un enjeu clé pour assurer la sécurité de tous les acteurs de la construction.

Découvrir les Fibres Céramiques Réfractaires : leurs caractéristiques et domaines d'utilisation

- Définir les fibres céramiques réfractaires
- Décrypter la composition chimique et procédés de fabrication des FCR
- Cerner l'historique de l'utilisation des FCR et de leurs domaines d'utilisation
- Repérer les matériaux contenant des FCR
- Identifier les matériaux de substitution

ATELIER Réflexion collective sur le bien fondé de l'utilisation des FCR, leurs avantages et inconvénients

Identifier les Impacts des FCR sur la santé

- Comprendre le classement des FCR en CMR
- Découvrir les effets pathogènes potentiels des FCR sur la santé
- Détecter les facteurs aggravants
- Identifier les travaux concernés par une exposition aux FCR

ILLUSTRATION Des photos et vidéos vont illustrer le propos du formateur

TRAVAIL DE GROUPE Sur la base d'un cas concret proposé par le formateur, les stagiaires vont identifier les symptômes et les maladies potentiels liés à l'exposition aux fibres des FCR.

Décrypter le cadre réglementaire relatif aux FCR

- Cerner le cadre réglementaire lié aux FCR
- Maîtriser les obligations en matière de prévention des risques et de protection des travailleurs
- Expliciter la notion de VLEP et comprendre les techniques de mesure d'empoussièrement
- Comprendre les modalités de surveillance individuelle renforcée prévue par le Code du Travail
- Clarifier les obligations et les responsabilités civiles et pénales du chef d'entreprise

ATELIER Quiz de connaissances pour valider la compréhension des apports formatifs

Choisir les bons équipements de protection individuelle (EPI)

- Comprendre les normes et les réglementations relatives à la prévention des risques liés aux FCR
- Choisir les EPI en fonction des exigences réglementaires
- Distinguer les différents types d'EPI

- Focus sur les appareils de protection respiratoire (APR)
- Assurer l'entretien, la maintenance et la vérification des EPI
- Identifier les contraintes et limites d'efficacité des EPI

ILLUSTRATION Le formateur va montrer comment mettre les EPI en place, les ajuster correctement et les entretenir.

ATELIER Les stagiaires vont choisir les équipements les plus adaptés pour chaque situation, en justifiant leur choix.

Mettre en place les moyens de protection collective

- Choix des MPC en fonction des exigences règlementaires
 - Présenter les différents types de matériels et d'équipements
 - Maîtriser le processus et les méthodes de décontamination
-

ATELIER Les stagiaires élaborent des fiches pratiques pour définir les mesures de protection collective à prendre pour différents types de chantiers et de travaux, avec les méthodes de décontamination appropriées

Gérer les déchets des matériaux dangereux liés aux FCR

- Sélectionner la filière d'élimination la plus appropriée pour chaque type de déchet
 - Classer les déchets selon les codes déchets et familles
 - Mettre en place les procédures pour le conditionnement des déchets
 - Suivre la traçabilité des déchets
-

ATELIER A partir d'un cas concret proposé par le formateur, les stagiaires vont identifier les risques potentiels, et mettre en place des procédures efficaces pour gérer les déchets des matériaux dangereux liés aux FCR.

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle

18/09/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type

quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.